

Enfant et propriété ----quelques réflexions sur la corrélation de l'éducation et de la propriété dans *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert

Mitsumasa Wada

1. Droits des enfants et des animaux

Qu'est-ce que l'éducation? La réponse doit être différente selon les philosophes, les écrivains, les pédagogues. Et aussi selon les époques et les pays. C'est une question qu'on pourrait légitimement poser à propos de *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert. Elle mérite d'être posée, même si elle paraît malencontreuse chez un auteur qui, considérant que la bêtise consiste à conclure, pose l'idéal de sa littérature comme un refus de vivre, la possibilité d'être tout en n'étant pas, de vivre la non-existence en se détachant de toute prise de position dans la vie réelle. Et cela pour une raison simple: le dernier chapitre interrompu par le décès de l'auteur traite de l'éducation.

Certes ce n'est pas la première fois que Flaubert s'intéresse à l'éducation, car il a écrit deux fois «L'Éducation sentimentale». Et beaucoup d'œuvres de jeunesse affichent un vif intérêt pour le rôle «moralisateur» donné au dénouement. Bien entendu, c'est le mode ironique qui est privilégié pour le titre ainsi que pour la fin du récit. Cependant cela ne signifie nullement l'indifférence de cet écrivain au rôle moralisateur du roman, mais bien le contraire.

En ce qui concerne *Bouvard et Pécuchet*, la réponse semble déjà donnée avant l'œuvre; car, vers la fin de janvier 1880, au cours de la préparation du dernier chapitre du roman posthume, Flaubert laisse entrevoir ses idées à ce sujet:

Maintenant, je prépare mon dernier chapitre : *L'éducation*. [...] Je veux montrer que l'éducation, quelle qu'elle soit, ne signifie pas grand-chose, et que la nature fait tout ou presque tout¹.

Ainsi, l'inefficacité de l'éducation est la conclusion préfabriquée, le sort préétabli de l'entreprise pédagogique des deux bonshommes.

Cette conviction personnelle est-elle à l'origine de l'échec de l'éducation des enfants? Si c'est le cas, l'impuissance serait-elle la réponse flaubertienne à la question de savoir ce qu'est l'éducation?

En effet, la lamentation de Bouvard et Pécuchet que nous lisons dans le texte final devant la démoralisation de Victor et Victorine, l'un commettant un vol, l'autre perdant sa virginité avec un couturier bossu, peut être considérée comme une transposition romanesque de la conviction personnelle préexistante:

--«Hélas» reprit Pécuchet. «Mais il y a des natures dénuées de sens moral; -- et l'éducation n'y peut rien.».

--«Ah! Oui! c'est beau, l'éducation².»

Certes, les deux phrases: «l'éducation, quelle qu'elle soit, ne signifie pas grand-chose» et «Ah! Oui! c'est beau, l'éducation» se ressemblent beaucoup. Mais ce serait aller un peu trop vite si l'on en conclut que l'épisode pédagogique n'est qu'une transposition narrative de la conviction préfabriquée. Entre le commencement et la fin du moment pédagogique de *Bouvard et Pécuchet*, il y a bien des étapes hétéroclites, des péripéties imprévisibles, des écarts scripturaux. Il faudrait aussi en tenir compte.

Les scénarios présentent déjà une variante. A ce stade-là, le moment pédagogique de Bouvard et Pécuchet était construit à partir d'une opposition, d'une confrontation sur la nature des enfants entre ceux qui pensent qu'elle est bonne et ceux qui la considèrent mauvaise. Pour introduire l'éducation, des scénarios évoquent «deux systèmes», «deux points de

¹ A Guy de Maupassant, 22 ou 23 janvier 1880, C.H.H., tome 16, p. 297. Souligné par nous.

² *Bouvard et Pécuchet*, présentation par Stéphanie Dord-Crouslé, GF, 1999 (BP), p. 382.

départ»: «¹ L'enfant est corrompu. Péch  originel, d'o  castriment. ² la Nature est toujours bonne donc la laisser faire³.»

Mais dans les brouillons, Flaubert semble abandonner ces deux points de d part pour  crire l'*incipit*. Nous n'entrerons pas en d tail, car nous avons d j  eu l'occasion d' voquer ailleurs diverses  tapes de l'accommodation dont cette conviction personnelle a souffert lors du passage des sc narios aux brouillons⁴. En bref, au lieu de viser   la neutralisation par la confrontation des deux doctrines p dagogiques oppos es d s le d but, il pr f re partir de l'une pour aboutir   l'autre. Flaubert narrativise, temporalise ainsi sa d monstration sur l'inefficacit  de l' ducation en reportant vers la fin le moment o  la candeur des deux amateurs p dagogues se voit trahie par «la plus noire ingratitude⁵».

Qu'est-ce qui a chang  des sc narios aux brouillons? Qu'apporte le report? La narrativisation d'un sch ma pr existant n'est pas sans impliquer d'autres moments du r cit plus ou moins li s   l' ducation. L' chec ne se joue plus seulement au niveau du discours p dagogique, mais dans le d roulement m me du r cit, ce qui nous ouvre un horizon parfois inattendu.

Ainsi, l' pisode du chat bouilli dans la marmite nous r v le une trame qui nous semble permettre de lire l'ensemble de l' pisode p dagogique et m me l'ensemble du livre lui-m me avec une m me th matique: celle de la propri t .

Il est con u comme un exemple de la «cruaut  de Victor envers les animaux». Victor fait bouillir dans la marmite un chat qu'on lui avait donn  pour le rendre plus sensible.

C' tait Victor qui avait commis cette atrocit ; -- et les deux bons-hommes se recul rent, p les de stup faction et d'horreur. Aux reproches qu'on lui adressa, il r pondit comme le garde champ tre pour son fils, et comme le fermier pour son cheval: --«Eh bien? puisqu'il est   moi!» sans

³ Folio 17, gg10.

⁴ Voir notre article en japonais: «[「実験的方法により、自然の発達に従う」- 『ブヴァールとペキュシェ』第十章の書き出し [incipit] における凝縮と平準化», * tudes de langue et litt rature fran aises*, No. 41, Universit  Seinan-Gakuin, 2000.

⁵ *Idem*.

gêne, naïvement, dans la placidité d'un instinct assouvi⁶.

C'est un moment crucial pour l'expérience pédagogique de Bouvard et Pécuchet. Bien entendu, il sera suivi de la catastrophe finale. Tandis que cette dernière joue un peu le rôle de transition pour passer à l'éducation du peuple, le choc reçu à la vue du chat bouilli prend entièrement son effet, à tel point qu'à un certain moment de la rédaction, il amène les deux bonshommes à abandonner l'éducation avec les mêmes mots de lamentation qu'on lira pour le vol du garçon et la corruption de la fille avec un couturier:

scène

Cruauté de Victor il fait bouillir le chat dans la marmite, ayant mis les pieds sur le couvercle. le chat saute. Hideux. Tableau.

Victor répond p. toute excuse—«Puisque c'est à moi» comme Gouy & qu'on ne lui avait pas défendu de faire ça.

B & P sont effrayés. Cette méchanceté envers les animaux pourrait [*illis.*] *plus tard* tourner contre les hommes. [*Assez*] *son* [*Assez de leur*] père est Forçat. *il a du sang*

Ce n'est pas ce qu'ils avaient espéré. —portrait idéal de leurs [*illis.*] [*illis.*] gentils... puis ils auraient fait de Victor un contremaitre, de Victorine une institutrice. Mais non! rien, [*mauvaise*] [*mauvaise nature*] B. en pleure. A

[Pécuchet observe qu'il y a des natures où les sentiments moraux sont absents. Les Algouquins n'avaient pas le mot p. dire aimer.]⁷

On comprend qu'après avoir pensé un moment couper court à l'éducation morale avec le chat bouilli, Flaubert reporte le moment de condamnation définitive à plus tard. On aura l'occasion de parler du sens de ce report.

En revanche, la réponse de Victor: «Eh bien? puisqu'il est à moi!»

⁶ *BP*, p.366.

⁷ Folio 352 verso, g 225⁽³⁾. Pour la transcription, les passages entre crochets signifient qu'ils sont supprimés. Les mots ou phrases ajoutés sont en italique.

présente peu de variantes dans les brouillons. Et la conjonction de subordination «comme» qui la modèle deux fois dans le texte final: «comme le garde champêtre pour son fils, et comme le fermier pour son cheval» nous révèle non seulement le lieu et le moment où Victor a appris à commettre un vol, mais aussi une dimension textuelle et thématique qui dépasse l'épisode pédagogique et surplombe le livre lui-même.

D'abord, en ce qui concerne «le fermier» et «son cheval», il est clair que ces mots se réfèrent à la visite que Bouvard et Pécuchet font chez le père Gouy pendant leurs «promenades scientifiques» pour la leçon de choses. Ils y rencontrent Mme Bordin. «L'affection entre Mme Bordin et Bouvard va se renouer, mais Gouy maltraite un cheval.», dit un scénario, le folio 351 verso, g255⁽³⁾. En effet, «effrayé par les paons⁸», le cheval gâche tout: l'amour ainsi que la lessive qu'on vient d'étendre.

Aux cris furieux de Mme Bordin Marianne accourut. Le père Gouy injurait son cheval; --«Bougre de rosse! carcan! voleur!», lui donnait des coups de pieds dans le ventre, des coups sur les oreilles avec la manche d'un fouet.

Bouvard fut indigné de voir battre un animal.

Le paysan répondit: --«J'en ai le droit! Il m'appartient.»

Ce n'était pas une raison⁹.

«C'est ma propriété», s'écrie Gouy dans un scénario¹⁰. C'est une méprise, un abus à propos du droit de propriété qui lui fait maltraiter un cheval.

Un autre moment du récit invoqué pour expliquer la cruauté de Victor appartient à l'expérience phrénologique du même chapitre. Placquevent, garde champêtre, bat son fils Zéphyrin qui, ayant subi la cranioscopie de Bouvard et Pécuchet, a eu un diagnostic peu flatteur:

--«Biophilie manifeste. Ah! ah! l'approbativité! Conscienciosité absente! Amativité nulle!»

--«Eh bien?» dit le garde champêtre.

⁸ *BP*, p.362.

⁹ *BP*, pp.362-363.

¹⁰ Folio 351verso, g255⁽³⁾.

Pécuchet ouvrit sa tabatière, et huma une prise.

--«Rien de bon! hein?»

--«Ma foi» répliqua Bouvard «ce n'est guère fameux.»

Placquevent rougit d'humiliation: --«Il fera, tout de même, ma volonté.»

--«Oh! oh!»

--«Mais je suis son père, nom de Dieu, et j'ai bien le droit!...»

--«Dans une certaine mesure» reprit Pécuchet.

Girbal s'en mêla: --«L'autorité paternelle est incontestable.»

--«Mais si le père est un idiot?»

--«N'importe!» dit le capitaine. «Son pouvoir n'en est pas moins absolu.»

--«Dans l'intérêt des enfants» ajouta Coulon.

D'après Bouvard et Pécuchet, ils ne devaient rien aux auteurs de leurs jours, et les parents, au contraire, leur doivent la nourriture, l'instruction, des prévenances, enfin tout!

Les bourgeois se récrièrent devant cette opinion immorale. Placquevent en était blessé comme d'un injure: [...].

Coulon intervint, modéra le garde champêtre, et le fit s'éloigner. [...]

Bouvard et Pécuchet rejoignaient leur domicile, quand à cent pas devant eux, ils distinguèrent Placquevent, et Zéphyrin près de lui, levait le coude en manière de bouclier pour se garantir des gifles¹¹.

Si Placquevent bat son fils pour les humiliations qu'il a eues à son égard, c'est parce qu'il pense avoir le droit d'imposer sa «volonté» à son fils; «l'autorité paternelle est incontestable» et le pouvoir du père sur le fils est «absolu». Ce n'est pas tout à fait la notion de la propriété. Cependant on peut considérer l'autorité paternelle comme une sorte de notion élargie de la propriété. Elle est le droit de propriété appliqué à l'être humain dans la mesure où l'enfant est censé appartenir au père.

L'élargissement de la notion de la propriété ne s'arrête pas là. Car le passage qui suit explique pour sa part d'où vient cet absolutisme de l'autorité paternelle:

Ce qu'ils venaient d'entendre exprimait sous d'autres formes les idées

¹¹ *BP*, pp.353-354.

de M. le comte¹².

Quelles peuvent être ces «idées de M. le comte»? C'est dans un débat politique du chapitre VI que le comte de Faverges énonce celles qui nous semblent les plus proches:

--«Il faut rétablir l'obéissance. L'autorité se meurt, si on la discute! Le droit divin, il n'y a que ça!¹³»

C'est à cause de ces mots que Bouvard et Pécuchet se plongent dans l'étude du droit divin.

Ainsi, l'éducation des enfants croise la phrénologie et la politique à travers le même abus du droit de propriété. Le texte est construit de telle sorte que la cause de l'abus par l'enfant du droit de propriété envers l'animal soit à chercher aussi dans l'exigence de l'autorité absolue de la part du père ou du gouverneur.

Il faut remarquer que le sens de l'apprentissage est retourné. Même s'il est vrai que Victor apprend peu de ce que les professeurs veulent lui enseigner, cela ne veut pas dire qu'il n'apprenne rien. Au contraire, le mauvais usage du droit de propriété constitue bel et bien un apprentissage fait par cet enfant. « Effet de l'exemple de Gouy », nous signalent plusieurs folios¹⁴. A travers cet apprentissage, c'est la famille et la société tout entière qui sont remises en cause. En changeant de cible, la critique de la propriété acquiert une dimension de plus en plus globale qui comprend à la fois l'éducation, la science et la politique, et qui dépasse ainsi la perspective selon laquelle la démoralisation de l'enfant n'est qu'une illustration de la conviction personnelle de l'auteur.

2. Le chapitre de l'éducation est-il celui de la propriété?

Regardons de plus près le chapitre qui nous intéresse.

¹² *BP*, p.354.

¹³ *BP*, p.235.

¹⁴ Par exemple, le folio 300, g225⁽⁸⁾.

Là, la question de la propriété joue un rôle primordial, parce que le chapitre de l'éducation se déroule lui-même autour d'elle.

On voit clairement dans le premier plan de g225⁽³⁾ consacré à l'éducation des enfants comment la question de la propriété est liée aux «droits des enfants» et aux «droits des animaux». Il s'agit du folio 285, g225⁽³⁾, marqué «Plan» et «A»:

[droits des enfants. Les parents leur doivent tout, eux rien]

La phrénologie étant utile pr. indiquer les aptitudes, ils [palpent] le crâne des enfants chez le perruquier & au marché. querelle avec *blesse* les parents. *soutiennent les droits des enfants. Les parents doivent tout, eux rien. selon Fichte, parce qu'ils ont une âme comme nous mais inférieure*

[--querelle avec Petit sur la manière d'enseigner]

[& même] droits des animaux. --(Büchner II.112). Querelle avec les paysans qui battent leurs animaux. puisque "C'est leur propriété"

[ils] B&P attentent à leur propriété.

Ce «plan» évoque aussi la «cruauté de Victor», mais seulement en marge, en bas. Cela veut dire que l'ordre descendant des enfants aux animaux en parlant de droits préexistant à l'épisode de la maltraitance d'un animal par l'enfant. L'adverbe «même» barré devant *droits des animaux* le montre bien. Il est clair aussi que dans ce folio la défense des droits des enfants et des animaux est considérée comme attentat au droit de propriété.

L'éducation des enfants se termine sur cet attentat à la propriété: la fin de l'éducation des enfants coïncide du moins à ce stade-là avec l'attentat à la propriété. Certes, comparé au texte final, ce «plan» présente beaucoup de lacunes. Mais pour la partie essentielle de l'éducation au sens de l'inculcation d'idées morales, on peut dire qu'il est quand même assez complet si l'on tient compte des ajouts en marge; outre la cruauté de Victor, y sont évoquées la phrénologie, la morale et la religion. Tous ces éléments ajoutés sont pour ainsi dire bâtis sur la structure descendante et glissante des enfants aux animaux au sujet de leurs droits.

La corrélation entre propriété et éducation est poursuivie dans la partie qui succède à l'éducation des enfants: éducation de l'adulte, des paysans. On peut compter dans cette partie un projet d'embellissement de

Chavignolles, les deux bonshommes se considérant comme un Haussmann en Normandie. Et pour cela, Bouvard et Pécuchet arpentent le terrain:

Ils envahissent les demeures; souvent les bourgeois étaient surpris d'y voir ces deux hommes plantant des jalons dans les cours. Bouvard et Pécuchet annonçaient d'un air tranquille ce qui en adviendrait. Le public s'inquiéta car enfin, l'autorité se rangerait peut-être à leur avis¹⁵?

L'avant-texte est plus explicite pour cette intrusion. Le «plan» «B» qui fait suite au folio 285, g225⁽³⁾ et qui commence par «Amour de l'Humanité» emploie le mot «propriétés» au lieu de «demeures»:

Non content de réformes générales, ils en veulent de particulières. projets d'embellissements pr. Chavignolles. "Haussmann m'empêche de dormir". envahissent les propriétés des bourgeois, pr. y planter des piquets.

Il ne faut pas méconnaître un changement d'attitude de Victor pendant cet arpentage. Il n'hésite pas à aider le travail de ses maîtres, attitude qui ne changera pas jusqu'au texte final:

Quelquefois, on les renvoyait brutalement. Victor escaladait les murs et montait dans les combles pour y appendre un signal, témoignant de la bonne volonté et même une certaine ardeur¹⁶.

Pourquoi «bonne volonté» et «certaine ardeur»? C'est pour commettre des vols:

[on se plaint des Vols de Victor] *commis [par lui] pendant qu'il les accompagnait dans les jalonnements & niveaux*¹⁷.

Dans le texte final, l'expression est un peu atténuée, mais le sens ne

¹⁵ BP, p.380. Souligné par nous.

¹⁶ BP, p.380.

¹⁷ Folio 308, g225⁽³⁾.

change guère:

Marcel les conduisit [Bouvard et Pécuchet] à pas de loup dans la chambre de Victor; --et leur montra au fond de sa commode une pièce de vingt francs. Le gamin l'avait prié de lui en fournir la monnaie.

D'où provenait-elle? d'un vol, bien sûr! et commis durant leurs tournées d'ingénieurs.

Si on la réclamait ils auraient l'air complices¹⁸.

La connivence involontaire entre l'arpentage des professeurs et les vols de l'enfant accentue encore l'importance de la propriété au chapitre X et son rôle subversif entre celui qui donne l'enseignement et celui qui le reçoit. Il est significatif que les deux bonshommes craignent d'«avoir l'air complices». Dans un scénario, la complicité était accentuée davantage:

D'où provient cette pièce d'or. -il l'a volée, sans doute, mais à qui? -probablement dans quelque maison, pendant les excursions d'arpenteur *tournées d'ingénieur*. -ils sont mal à leur aise comme s'ils l'avaient volée eux-mêmes¹⁹.

Ils n'ont pas volé, mais le malaise qu'ils ressentent en dit long sur le sous-entendu: l'intrusion n'est-elle pas une violation de la propriété au même titre qu'un vol?

Contrairement à la notation du passage supprimé du folio 308, g225⁽³⁾, «on» ne se plaint pas des vols de Victor dans le texte final. Ce sera Marcel. Et Bouvard et Pécuchet, quant à eux, d'être accusés au tribunal de ne pas avoir respecté les propriétés. C'est Foureau qui les dénonce à propos de leur défense du braconnage:

Mais Foureau qui était ministère public se leva. On avait outragé le garde dans l'exercice de ses fonctions. Si on ne respecte pas les propriétés, tout est perdu. Bref, plaise à M. le juge de paix d'appliquer le

¹⁸ *BP*, p.381.

¹⁹ Folio 388, g225⁽³⁾.

maximum de la peine²⁰.

Certes, pour la défense des droits des enfants aussi, le danger moral était déjà signalé comme le montre le scénario suivant :

B P. soutiennent les droits de l'enfant envers ses père & mère.

Les parents doivent tout, les enfants rien.

L'opinion de ces messieurs est le renversement de la Morale²¹.

Mais ce n'était qu'un danger potentiel. Désormais, après la découverte du vol de l'enfant, après la naissance d'un sentiment de complicité entre maîtres et élève, les deux bonshommes ne feront que suivre le chemin de la chute sociale. Tout le monde se tourne contre eux. Après la Conférence, ils auront même une descente des gendarmes, selon plusieurs scénarios laissés pour la partie inachevée.

Ainsi, le chapitre X développe et rassemble une autre série d'événements autour de la propriété.

Si la défense des droits des enfants et des animaux élargit la portée de la critique de la propriété vers la science et la politique, la concomitance de la violation de la propriété dans l'arpentage par Bouvard et Pécuchet et du vol d'une pièce d'or par Victor suggère que les professeurs peuvent subir la même sanction sociale et morale que leurs élèves.

Ainsi, le chapitre consacré à l'éducation met en scène la corrélation ou la connivence entre l'entreprise pédagogique et la critique subversive de la société fondée sur la propriété. Le non-apprentissage des enfants n'est qu'une manière d'impliquer les professeurs dans une accusation fondamentale de la société. En éduquant mal Victor et Victorine, Bouvard et Pécuchet retournent contre la société tout entière l'accusation que les Chavignonnais portent à l'égard des enfants d'un forçat, comme s'ils avaient appris quelque chose de leur élève qui n'a rien appris, quant à lui, sauf le vol. En ce sens, le non-apprentissage de l'enfant acquiert une portée hautement critique.

²⁰ *BP*, p.376.

²¹ Folio 318 verso, g225⁽³⁾.

3. Visite chez Gouy

La propriété est thématifiée en amont et en aval du chapitre X. C'est dans ce dernier qu'elle se généralise et change de statut: de celui du discours à celui de l'exclusion sociale. La généralisation s'instaure en faveur d'un glissement conceptuel à propos de la propriété que le texte met en place, afin de faire coïncider la fin pédagogique et la fin sociale, la catastrophe de l'éducation et la chute sociale des deux bonshommes.

Nous pouvons reconnaître un des premiers tâtonnements de cette généralisation dans un scénario de la visite chez Gouy:

un jour *de printemps* chez Gouy -*primevères*. Me Bordin s'y [re]trouve, dialogue avec Bouvard

Victor contemple le coït des deux paons - [illis.] rêve là-dessus.

L'affection entre Me Bordin & Bouvard va se renouer, mais Gouy maltraite un cheval. Bouv. en prend la défense. Gouy est indigné «puisque'il m'appartient! puisque c'est ma propriété! -«N'importe vous n'avez pas le droit». -Me Bordin prend le parti de son fermier.

Cependant l'Animal *a les droits* puisqu'il a une âme. inférieure à la nôtre mais il en a une! Tous les arguments pr. soutenir la nature & l'immortalité de l'âme humaine peuvent s'appliquer à celle des Bêtes.

[qu'est-ce que la Propriété? qu'est-ce que l'âme?]

L'enfant demande: qu'est-ce que l'Âme? [mais ne demande pas ce que c'est que la Propriété]

Les voilà retombés dans la métaphysique qu'ils avaient exclue de leur programme!

pas possible d'expliquer la Justice aux enfants, s'ils ne la sentent pas naturellement. Ont-ils l'idée du Devoir? -discordance d'opinion de Buchez & du père Félix. Les enfants ne peuvent être moraux (Émile)
raison de plus pour [Donc, il faut] leur enseigner la Morale²²

La scène est d'un intérêt tout à fait particulier pour nous pour trois raisons. D'abord, parce que la visite chez Gouy constitue le nœud pour l'ensemble de l'entreprise pédagogique de Bouvard et Pécuchet. Ensuite,

²² Folio 351 verso, g225⁽³⁾.

parce qu'elle marque le moment précis où la corrélation entre l'éducation et la propriété, en se rendant invisible, se généralise tout au long du chapitre. Enfin, parce que la ferme de Gouy, pêle-mêle, où tout le monde, tout est mélangé, favorise la réflexion sur le statut de l'enfant chez Flaubert.

Pour le premier point, la visite chez Gouy, effectuée pendant les promenades pour la leçon de choses, sert de transition entre l'instruction et l'éducation morale. A ce propos, le folio 295, g225⁽³⁾, montre un remaniement intéressant. Dans ce scénario plutôt sommaire, les matières traitées sont juxtaposées dans l'ordre suivant: calcul, géographie, dessin, histoire, solfège, morale, leçon de choses. C'est à l'alinéa de la «leçon de choses» qu'on peut lire: «Et pour cela, *promenades* dans la campagne. *Éducation des sens.*» On voit bien à ce stade-là que la morale et les promenades étaient bien séparées, indépendantes. Mais en marge, il y a des crochets ajoutés avec le chiffre «2» au milieu, tandis que le chiffre «1» est ajouté en marge à côté de «leçon de choses». En suivant les chiffres, on comprend que l'ordre de la présentation des matières pédagogiques est changé, et que la leçon de choses sera suivie de la morale, comme on voit dans les versions ultérieures. L'idée de lier les promenades et la morale est née de là.

Mais la visite chez Gouy, c'est surtout le moment où on revient sur le passé. «L'affection entre Mme Bordin et Bouvard va se renouer». C'est le chapitre VII qui revient. Mais aussi le chapitre VIII. Devant Victor qui ne comprend pas pourquoi il est mal de battre un animal, c'est une question métaphysique qui resurgit: «Les voilà retombés dans la métaphysique qu'ils avaient exclue de leur programme !»

Le texte final ne retiendra pas ce retour de la métaphysique. C'est lorsque la religion est introduite que Pécuchet s'écrie:

--«Nous n'avons plus qu'à essayer de la religion» dit Bouvard.

Pécuchet se récria. Ils l'avaient bannie de leur programme²³.

Avec l'exclusion de la religion sera plus fortement marqué le courant de l'époque de la rédaction, qui devait s'affirmer définitivement positiviste et

²³ *BP*, p.368.

laïc. Certes, avec celle de la métaphysique, on aurait eu à peu près le même effet, mais le contraste aurait perdu en intensité. Le choix du texte final pourra se justifier par l'effet de contraste qu'aura l'abandon de l'enseignement positiviste.

Cependant, l'écart entre le scénario et le texte final concerne non seulement la matière qui revient, mais aussi le moment du retour. Entre le texte final et le folio 351 verso, g225⁽³⁾, s'opère aussi un report. Ce n'est qu'au dernier moment des Punitons que Bouvard et Pécuchet se plaignent du retour de la matière qu'ils ont déjà traversée. A quoi sert le report? Pour y répondre, il faut tenir compte d'un autre écart. C'est la disparition de la question sur la propriété. En fait, des deux questions qui y étaient proposées: «qu'est-ce que la propriété?» et «qu'est-ce que l'âme?», seule la seconde subsiste: «L'enfant demande: qu'est-ce que l'Âme? mais ne demande pas ce que c'est que la Propriété». La dernière moitié de cette phrase, après «mais», est barrée, prête à disparaître. C'est chose faite dans les versions ultérieures²⁴. Le texte taira le fait même que l'enfant ne demande pas ce qu'est la propriété. Pourquoi la question sur la propriété a-t-elle été supprimée? On pourrait y répondre tout simplement que c'est parce que, contrairement à l'âme, les deux bonshommes n'avaient jamais étudié au fond la propriété. Ça n'aurait pas été un retour. Mais n'est-il pas aussi possible de lire cette suppression comme un signe, non pas de l'exclusion définitive, mais au contraire, de la généralisation de la question? Si la propriété a été supprimée, c'est pour que tout le chapitre la développe au nom de l'éducation, comme on a pu le constater dans la section précédente. En fait, comme c'est souvent le cas chez Flaubert, la disparition n'est qu'un signe de temporalisation. L'iceberg devient invisible, mais la masse demeure tout entière, alimentée et augmentée d'autres épisodes, d'autres moments du récit. En ce sens, la disparition vise au même effet que le report du moment de retour et le changement de la matière qui revient: celui de différer au plus tard le moment d'entrecroisement intertextuel, moment où le récit rencontre ce qu'il a déjà raconté, pour que l'interaction concoure autant que possible à la thématization.

La visite chez Gouy est entourée aussi d'autres signes qui en font le lieu

²⁴ Par exemple, voir le folio 348, g225⁽³⁾.

privilegié de la thématization de la propriété. Ainsi, il s'agit d'un lieu où le propriétaire a changé. Ayant appartenu à Bouvard et Pécuchet, la ferme a été vendue à Mme Bordin. Le folio 346, g225⁽³⁾ est explicite là-dessus:

un jour, [ils se trouvèrent devant] une ferme, que d'abord ils ne reconnaissaient [pas pour le luxe] -à cause des changements & embellissements. le père Gouy [les fit] entrer. il regrettait ses anciens propriétaires.

Mme Bordin réussit là où les deux bonshommes échouent. Elle accomplit les embellissements de la ferme à tel point que les «anciens propriétaires» ne la «reconnaissaient» plus. Elle a l'air contente, car on peut lire un peu plus loin dans le même folio:

[Me Bordin maintenant] négligée un peu -[n'avait plus à jalouser] [ayant atteint son but, qui était la possession de cette ferme]

Si l'affection se renoue entre Bouvard et Mme Bordin, ce n'est plus entre un homme propriétaire d'une ferme et une femme qui la désire. La bonne dame que Bouvard courtise dans «sa» ferme, avec «son» fermier et «son» cheval, c'est une «vraie Normande», une propriétaire épanouie, «qui chéri[t] par-dessus tout *le bien*, moins pour la sécurité du capital que pour le bonheur de fouler un sol vous appartenant²⁵».

D'où une légère nuance à propos de la cause de la dispute à propos du cheval battu. Dans le texte final, c'est moins pour la défense des droits des animaux que pour la critique sur l'existence de l'âme humaine par Pécuchet qu'elle se fâche :

Et Pécuchet survenant, ajouta que les animaux avaient aussi leurs droits, car ils ont une âme, comme nous, --si toutefois la nôtre existe?
--«Vous êtes un impie!» s'écria Mme Bordin²⁶.

C'est une petite concession introduite par «si» qui met en colère la bonne

²⁵ BP, p.316.

²⁶ BP, p.363.

dame. En revanche, dans le folio 351 verso qu'on a vu: «-Me Bordin prend le parti de son fermier.» C'est plutôt pour défendre «son» fermier qu'elle se fâche. Ainsi, tout ce qui se passe dans cette scène nous paraît avoir trait à la propriété.

Pour le troisième point, il faut insister sur la confusion des classes spécifiques et des différences sexuelles et sociales que comporte cette scène: hommes et animaux, hommes et femmes, domestiques et maîtres/maîtresse (anciens et actuelle), enfants et adultes, mâles et femelles, tout le monde, tout est mélangé. C'est dans cette atmosphère que l'éducation et la propriété sont liées à travers l'apprentissage par l'enfant de l'abus de droit de propriété envers l'animal. Le mauvais apprentissage correspond bien à l'indistinction environnementale où les frontières entre homme et animal deviennent de plus en plus ambiguës, où les rapprochements entre les deux sont de plus en plus sollicités.

C'est ce que nous semble indiquer la similitude des deux arguments, l'un à propos de la cruauté de Victor et l'autre de la défense des droits des animaux. Devant le chat bouilli dans la marmite, Bouvard et Pécuchet s'inquiètent: «Cette méchanceté envers les animaux pourrait plus tard tourner contre les hommes²⁷.» Cet argument est à comparer avec celui que Pécuchet émet pour avancer l'existence de l'âme dans les animaux: «Tous les arguments pour soutenir la nature et l'immortalité de l'âme humaine peuvent s'appliquer à celle des Bêtes²⁸.» Pour l'un ainsi que pour l'autre, c'est l'enfant qui en est le témoin ou la cause. Comme si sa présence pouvait faciliter le passage de l'homme à l'animal ou *vice versa*.

Chez Flaubert, l'enfant est considéré comme quelqu'un qui se trouve entre l'homme et l'animal. Il se voit accaparé par ces deux côtés sans appartenir tout à fait à aucun des deux. Si c'est l'homme qui prend le dessus, on parlera d'autorité du père. Si c'est l'animal qui domine, on parlera de la nature contre laquelle on ne peut rien faire. L'enfant, tel qu'il est décrit dans l'épisode pédagogique de *Bouvard et Pécuchet*, se situe entre les deux. Il n'appartient à personne, mais quand on parle de lui, on ne peut parler sans se demander à qui il appartient. Il est toujours évoqué

²⁷ Voir *supra*.

²⁸ Voir *supra*.

en termes d'appartenance, donc de propriété. Peut-être est-ce pour cela que la propriété et l'enfant coexistent dans le chapitre X de *Bouvard et Pécuchet*. Et que l'échec de la pédagogie peut être considéré comme une remise en cause de la propriété.